

L'ECHO D'AUGY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 147
NOVEMBRE 2020



La photo du mois

Un beau petit chemin de passage et de promenade.

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE

*Devenez
rédacteur, dessinateur ou photographe d'un
jour*

Vous souhaitez proposer un dessin ou une photo à l'équipe COMMUNICATION ?
Contactez-nous à l'adresse
mairie-augy89@wanadoo.fr **ou**
christeldiakite@gmail.com



Mot du maire

Tous les élus s'associent pour vous adresser leurs vœux de courage et force. En ces temps résolument complexes pour nous tous, j'ai tout d'abord une pensée pour celles et ceux qui sont touchés par la Covid, qui souffrent et sont hospitalisés. Pour ceux qui en doutaient encore, Augy pleure ses premiers décès à cause de ce virus. Je ne peux qu'exprimer ma profonde sympathie à l'ensemble de leur famille, de vous associer et de leur adresser nos sincères condoléances.

L'équipe municipale s'est pleinement mobilisée au lendemain de l'annonce du chef de l'Etat pour mettre en place le nouveau protocole sanitaire renforcé à l'école. Nous avons dû faire face à l'absence d'une bonne partie de nos personnels cantine et garderie. Je remercie celles et ceux, élus et non élus, qui ont pris part au fonctionnement de la cantine et de la garderie et qui nous ont permis d'assurer ce service public de première importance. Il nous a fallu au pied levé remplacer tous nos agents titulaires pour assurer un fonctionnement normal, permettre à vos enfants de rester manger à l'école dans de bonnes conditions.

Parallèlement, le Centre Communal d'Actions Sociales a repris également ses contacts réguliers avec un certain nombre d'entre vous afin de ne laisser personne sur le bord du chemin. Soyez tous remerciés de votre générosité et de votre engagement.

INFOS PRATIQUES

Naissances



- PINGOT Esperanza, née le 20 juillet 2020
- FUMERAND Marine, née le 10 septembre 2020
- BAILLERGEAU Lucas, né le 24 octobre 2020

Félicitations aux parents

Décès

- LECOMTE Germain, décédé le 18 septembre 2020
- SANCHEZ Piedad, décédée le 29 août 2020
- MILLOT Pierre, décédé le 21 septembre 2020

Toutes nos meilleures pensées aux familles



ÉTAT CIVIL

Mariages



- PUECH Thomas & CARPY Laetitia , mariés le 25 juillet 2020
- BAGHUELOU Stéphane & ROSSILLON Cécile mariés le 29 août 2020

Tous nos vœux de bonheur

NUMÉROS UTILES

SANTÉ

Médecin : Dr. BALLARINI

- 20 RN 6 - 89290 AUGY
- 03 86 53 61 51



Cabinet d'infirmières :

- 20 RN 6 - 89290 AUGY
- 03 86 53 87 49

AGENCE POSTALE

Lundi : 16h30 à 18h

Mardi : 9h à 10h30 et 16h30 à 18h

Mercredi : 9h à 10h30

Jeudi -Vendredi : 9h à 10h30 et 16h30 à 18h

Samedi : 9h à 12h

Tél. : 03 86 53 61 57



URGENCES

- SAMU : **15**
- Police Secours : **17**
- Sapeurs-Pompiers : **18**
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**
- Numéro d'urgence européen : **112**

INFOS PRATIQUES

MAIRIE



Port du masque
OBLIGATOIRE

**Vous venez pour faire une
démarche, par mesure
d'hygiène, merci
d'apporter votre stylo.**

- 3 rue Paul Visse
- 03 86 53 85 90
- mairie-augy89@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURES

Lundi : 8h30 à 10h et 15h à 18h

Mardi : 8h30 à 10h

Mercredi : 8h30 à 10h

Jeudi : fermée-

Vendredi : 8h30 à 10h et 15h à 17h

samedi : 10h à 12h (1 samedi sur 2)

DECHETTERIES

En raison des mesures gouvernementales, des contraintes sanitaires et afin de réguler le flux dans les sept déchèteries du territoire, ces dernières seront accessibles

uniquement sur rendez-vous à partir de lundi 9 novembre 2020.

Les usagers, particuliers comme professionnels, auront deux possibilités pour prendre rendez-vous, :

1/ En ligne sur la plateforme Infinitri **service.infinitri.eco/accueil.action** ou via

l'accès direct sur le site internet **www.agglo-auxerrois.fr**

Une fois sur la plateforme, il faudra créer votre compte, étape simple et rapide et choisir ensuite votre jour et date de rendez-vous en déchèterie.

2/ Par téléphone via le **numéro vert 0800 89 2000.**



HIVER

du 1er novembre au 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Augy	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Auxerre	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Branches	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h
Gy l'Evêque	FERME	FERME	-- 14h - 17h	FERME	FERME	10h - 12h 14h - 17h
Monéteau	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Val de Mercy	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h --	FERME	-- 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Venoy	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h

INFOS COMMUNALES

Matinée Eco-Citoyenne du samedi 10 Octobre 2020



C'est dans la bonne humeur et par une météo clémente, qu'une petite trentaine d' Augycois ont coupé, élagué les arbustes et nettoyé les abords de la vélo-route, le long de l'Yonne.

Chacun était venu équipé de sécateurs, de râteaux ou autres...Les enfants ont également participé, en ramassant divers détritux. Cette matinée utile et active s'est

achevée autour d'une petite collation sur la place de l'église.

Tous les participants se sont promis de renouveler l'opération au printemps 2021.



Un grand merci à tous les volontaires pour cette matinée au service de la nature.

INFOS COMMUNALES

Site INTERNET de la commune

**Vous êtes une Entreprise, un
Commerce, un Artisan...**



Dans le cadre de la construction du site internet de la commune, vous avez la possibilité d'y faire figurer votre activité afin qu'elle y soit référencée et qu'un lien soit fait vers votre site ou autres réseaux. Adressez-nous votre nom, coordonnées, site internet, réseaux sociaux, etc.

A envoyer à
mairie-augy89@wanadoo.fr
OU
christeldiakite@gmail.com



Le conseil municipal s'est réuni le 17 septembre dans la salle polyvalente et dans le strict respect du protocole sanitaire. Diverses délibérations ont été validées dans des domaines très divers.

Le site internet de la commune étant "hors service" pour le moment (*dans l'attente du nouveau site dont la création est en cours*), le compte-rendu du conseil municipal n'est plus disponible en ligne.

Merci d'en prendre connaissance sur le panneau d'affichage en mairie. En cas de mobilité réduite, contactez le secrétariat de la mairie.

Le CCAS d'AUGY vous accompagne durant la crise sanitaire



CCAS ; Centre Communal d'Action Sociale

Comme pour la canicule, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif. Il permet d'accompagner les personnes vulnérables et/ou isolées. De fait, vous serez appelés régulièrement. **Ce registre reste confidentiel** et est actualisé par la référente du CCAS.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Me Patricia Villatte en mairie.

INFOS COMMUNALES



UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Honneur à nos anciens combattants.



Afin d'honorer nos "Poilus", la cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée en comité très restreint (*élu en nombre très limité*) conformément à l'arrêté préfectoral. Le rituel habituel a été respecté (*dans le respect, des mesures barrières*) avec lectures, dépôts de gerbes de fleurs, port du drapeau français et la visite au cimetière d'Augy. Dans la lecture de la lettre de notre ministre déléguée auprès du ministère des armées, il a été évoqué le centenaire de la tombe du soldat inconnu et l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix, écrivain et porte-étendard de "Ceux de 14". Le maire a ensuite nommé les 20 soldats morts pour la France durant l'année écoulée et a déposé une potée de fleurs de nos amis Allemands de Taben Rodt. Merci à eux.

Merci à tous les anciens combattants de leur compréhension.

Au plaisir de tous vous retrouver l'année prochaine.



En compagnie du maire, Nicolas Briolland, les élus Catherine Billiat, Christel Diakité, Matthieu Prulière et Yann Minot ont honoré ce devoir de mémoire.



Hommage fait au cimetière d'Augy



INFOS COMMUNALES



D'ici quelques mois, l'intégralité des **230 points d'éclairage public d'AUGY** quitteront les technologies du 20e siècle, énergivores et non modulables, pour revêtir intégralement un nouvel habit de lumière, résolument actuel : **la LED**.

Cette démarche a quatre grands principaux avantages :

1/ Avantage écologique : la réduction de 30 à 40% de la consommation annuelle d'électricité.

2/ Avantage économique : là encore une réduction de 30 à 40% de la facture annuelle (un retour sur investissement plus court).

3/ Un pilotage de l'éclairage public modulable point par point, aussi bien sur les horaires que sur l'intensité.

4/ Une durée de vie annoncée 10 fois supérieure au mode d'éclairage par incandescence.

Ce projet est mené en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY).

Matthieu PRULIERE
Conseiller délégué à l'environnement



INFOS ASSOCIATIVES

CRAZY DANCE'S



Concernant notre association, voici les éléments qui peuvent être communiqués:

Au vu du contexte sanitaire et des protocoles qui doivent être appliqués, les membres du bureau de l'association de danse CRAZY DANCE'S ont pris la décision avec regret de reporter la reprise des cours à janvier 2021, si et seulement si le contexte sanitaire s'améliore. Une réunion se tiendra le mardi 15 décembre 2020 à 19h à la salle polyvalente d'Augy pour faire un point sur la situation et envisager la reprise ou non des cours de danse.

Sophie BAILLY,
Présidente CRAZY DANCE'S

A.C.D.L.A



L'Atelier Créatif Détente Loisirs d'Augy a repris ses activités depuis le 22 septembre 2020 dans la salle d'activités du lavoir.

Divers ateliers sont en place tous les 15 jours, les mardis et mercredis après-midi à partir de 14h.
1ère semaine : cours de couture (patchwork divers) mercredi cartes à broder, iris folding pergamano.

2e semaine : cours de cartonnage le mardi et encadrement le mercredi.

L'atelier est ouvert pour découvrir les réalisations et vous donner envie de nous retrouver.

L'adhésion est de 25 EUROS. Pour un cours occasionnel la séance est de 5 € matériel fourni.

DEMENIS Evelyne
Présidente ACDLA

ASTT AUGY



Le club de tennis de table traverse une période difficile. Tous les joueurs engagés en compétition ont retrouvé le chemin de la salle des fêtes le lundi, mais peu de joueurs en loisir sont revenus.

La Fédération Française de Tennis de Table a élaboré un protocole qui permet facilement de respecter les conditions sanitaires. Toutes les compétitions sont maintenues dans l'Yonne.

Une table mesurant 2,74m, les joueurs et les arbitres n'ont pas besoin de masque. Il est interdit de souffler sur la balle et de prêter sa raquette.

Du gel hydroalcoolique doit être mis à disposition.

Les compétitions se déroulent à huis clos, les joueurs présents sont systématiquement pointés sur une feuille de présence.

Les personnes qui ne se trouvent pas dans l'air de jeu doivent porter un masque.

Il faut respecter la jauge de la salle qui accueille le tennis de table. Il n'y a jamais plus de dix personnes dans la salle, ce qui permet aisément la pratique du ping.

Le club peut accueillir facilement d'autres amateurs, notamment en loisirs les **mercredis et jeudis de 18h15 à 21h00** selon vos disponibilités.

N'hésitez pas à venir faire un tour quelque soit votre âge, vous serez accueillis avec plaisir.

Sylvain DEMONFAUCON
Président ASTT AUGY
Asttaugy.clubéo.com

DIVERS

ZOOM SUR LES COMMERCES D'AUGY

Dans le numéro précédent, nous vous parlions des "circuits-courts" d'approvisionnements et de l'implication de nos commerçants locaux dans cette démarche.

En cette nouvelle période de crise sanitaire qui fragilise encore plus ces petits commerces, cette proximité de production et d'approvisionnement prend tout son sens...

Voici comment certains d'entre eux s'adaptent pour maintenir une activité.



ENTRAIDE & SOLIDARITÉ OBLIGE



Une pensée solidaire pour le salon de coiffure **INFINI TIF** qui n'est pas autorisé à ouvrir au public actuellement.



La boulangerie-pâtisserie "Aux petits bonheurs"

est ouverte aux jours & horaires suivants :

Mardi - Jeudi - Vendredi : 5h45-12h45 / 15h30-19h

Mercredi - Samedi - Dimanche & jours fériés :

5h45-12h45.

FERMETURE LE LUNDI

PIZZAS A EMPORTER



9 Grande rue - AUGY

COMMANDER AU 03 86 52 39 22



Le bar-tabac "La TULIPE" reste ouvert sur les horaires suivants

(activité vente de tabac - boissons à emporter possible) :

Lundi au Vendredi : 6h45-13h / 15h30-19h

Samedi : 8h-13h

FERMETURE LE DIMANCHE

**Société Commerciale
de la Croisière**
Professionnels & Particuliers

Tous produits du sol
Matériel agricole neuf & occasion
Céréales - Alimentation animale
Engrais organiques naturels
Graminées à gazon - Terreaux

LA CROISIÈRE
89290 AUGY

Philippe BOULANGER Clément BOULANGER
06 12 94 82 29 06 21 79 32 24

Tel: 03 86 53 88 90 - la.croisiere@hotmail.fr

DIVERS



NOUVEAU : VENTE A EMPORTER

03 86 53 35 54

Nous profitons de cette tribune en pleine crise sanitaire pour remercier tous les habitants d'Augy qui depuis notre arrivée jouent le jeu en venant déjeuner et dîner à l'Auberge. Ceux qui ont célébré leur anniversaire de naissance, leur anniversaire de mariage, leurs repas de famille, sans oublier les repas associatifs comme le club de dictée qui nous sollicitent tous les ans.

Merci car sans leurs soutiens nous aurions certainement eu beaucoup de mal à être encore ouvert.

Malheureusement une fois de plus, nous sommes contraints de fermer le restaurant pour cause covid.

Dans l'attente d'une autorisation de réouverture, l'auberge fait de la vente à emporter depuis le 30 octobre.

Le chef Jany et sa brigade vous proposent deux menus (entrée, plat, dessert) qui évoluent chaque jour selon les envies du chef.

A découvrir sur le site internet, Facebook ou Instagram.

Marie & Jany

**Commande acceptée
jusqu'à 21h la veille de la
commande.**



GINGEROL

4 place de l'église

0682656335 ou 06.61.58.15.02

Emilie et Kipré vous proposent :

- Des boissons antillaises :

Jus de gingembre (gingembre bio du Pérou), jus de fleur d'hibiscus, cocktail fruit de la passion & gingembre, planteur et punch coco.

- Des plats et apéritifs antillais

(colombo de poulet ou de porc, gratin de christophine, accras de morue...)

Détails sur notre compte Facebook Gingerol. La livraison est offerte sur la commune d'Augy.



*lieu-dit:
L'Auberge Neuve,
Route de
Saint-Bris à AUGY
Tel: 03 86 40 17 46*

Nouveauté Spéciale Confinement.

Gaétan QUILLIN et sa brigade sont heureux de vous proposer une nouvelle carte spéciale confinement (à découvrir sur le site ou sur facebook)

Uniquement le vendredi et samedi
Limite de commande le jeudi avant
midi

Retrait des commandes le vendredi
et samedi de 9h à 17h

Le minimum de commande pour une livraison est de 40,00€.

*Livraison offerte sur Auxerre, **Augy**,
Saint-Bris et champs sur Yonne*

DIVERS



Consommer des produits en circuits courts.

Le mot de Stéphane PIFFOUX, Charcutier-Traiteur à AUGY

Installé depuis septembre 2018 en tant que Charcutier-Traiteur, mon souhait était de quitter l'analyse agro-alimentaire pour revenir sur des valeurs nobles et le sens premier des produits de consommation sans oublier les goûts. Voilà comment a germé l'envie de reprendre ce commerce.

- **Quel regard portez-vous sur les circuits-courts ?**

C'est primordial de valoriser le produit français et local. Cela permet de limiter les coûts liés à l'acheminement des marchandises et de réduire l'impact sur la pollution (transport long, CO2, empreinte carbone).

- **Travaillez-vous avec des producteurs locaux ?**

Oui car j'applique ma doctrine de ne pas me fournir à distance. Je travaille avec des petits producteurs locaux pour beaucoup de produits tels que mes volailles de Noël, les huiles de colza, les endives, les soupes bio, les cucurbitacées et les fromages de vaches et de chèvres...

- **Quels conseils de consommation pourriez-vous fournir aux clients ?**

De revenir aux valeurs d'un village et de le faire vivre en consommant les produits des acteurs locaux. Un village sans commerces est un village qui se meurt.

- **Comment valoriser les petits commerces de proximité d'après vous ?**

En mettant à l'honneur le savoir-faire local et en les sollicitant pour diverses manifestations publiques ou privées. En permettant une meilleure visibilité par la signalisation et la communication (presse locale et radio par exemple).

- **Souhaitez-vous ajouter un dernier mot ?**

Oui. Je suis content d'être là, à Augy, même si je me pose la question du devenir des petits commerçants et des artisans avec cette crise sanitaire.

Je voulais aussi informer que je confectionne et livre des repas à domicile.

Venir me voir pour information ou voir sur ma page facebook.

DIVERS

QU'EST-CE QU'UNE AMAPP ?

Une **Association** pour le **Maintien** d'une **Agriculture Paysanne de Proximité** est constituée par un groupe de personnes qui opte pour une relation directe avec un producteur.

Une AMAPP, c'est :

Un appui à l'agriculture locale, un moyen de manger sainement à prix juste.

Un membre d'une AMAPP est une personne qui devient partenaire de l'exploitation en achetant en début de saison une part de la récolte du producteur.

Le producteur s'engage à cultiver sain dans le respect de la nature et de l'environnement. Une ou deux fois par semaine, il partage sa récolte de produits fraîchement cueillis. Le contenu de la part est appelé "panier",

Comment ça marche ?

Quand le groupe de consommateurs est formé, le fermier les invite à visiter son exploitation. Dans ce partenariat, ils peuvent établir ensemble le calendrier des productions à venir et le coût de l'engagement financier pour la saison ainsi que le lieu et jour de distribution. Ensemble, le fermier et les propriétaires de parts créent une nouvelle sorte d'économie et assurent la continuité et l'existence de fermes locales.

Quels avantages ?

Dans ce système hors "économie de marché", l'agriculteur écoute l'intégralité de sa production, évitant ainsi surproduction et méventes dues aux importations.

N'ayant plus le souci de vendre, l'agriculteur peut se consacrer à la valorisation de son savoir-faire et à la qualité de sa production.

L'engagement par avance des consommateurs lui permet de payer tous les coûts engendrés par la plantation et de lui assurer un salaire.

Les AMAPP permettent, outre le maintien de l'agriculture paysanne, la possibilité de contribuer à l'installation d'un jeune agriculteur sur des terres à vocation maraîchère.

Enfin, c'est aussi permettre à chacun de payer le prix juste d'une nourriture de qualité et de tendre collectivement vers plus de sécurité alimentaire.

Exemple de panier fournit par l'AMAPP de VAUX (Sophie Bardot, maraîchère)

Si vous êtes curieux ou intéressé, l'AMAPP de VAUX vous accueille le jeudi à partir de 18h45 salle ancienne école (mairie). Vous pouvez y retrouver également Mathilde Boulanger et ses produits issus de sa chèvrerie ainsi que d'autres producteurs (volailles, miel, lentilles et farines)



Le saviez-vous ?



Raz-le-bol du
démarchage
téléphonique ?



Qu'est-ce que Bloctel ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.



TousAntiCovid est une application qui permet à chacun d'être acteur de la lutte contre l'épidémie. C'est un geste barrière supplémentaire.

TousAntiCovid vient compléter l'action des médecins et de l'Assurance maladie, visant à contenir la propagation du virus en stoppant au plus vite les chaînes de contamination.

Le principe est le suivant : prévenir, tout en garantissant l'anonymat, les personnes qui ont été à proximité d'une personne testée positive, afin que celles-ci puissent aller se faire tester et être prises en charge le plus tôt possible.

L'installation de l'application TousAntiCovid se fait sur la base du volontariat. Toute personne est prise en charge même si elle choisit de ne pas utiliser l'application.

QU'EST-CE QUE CLIQUE MON COMMERCE ?



Développé par le Gouvernement,
clique-mon-commerce.gouv.fr

s'adresse aux commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration qui souhaitent se numériser et développer rapidement une activité en ligne.